



Deux pas dans le brouillard

une pièce de Georges de Cagliari

Les statistiques de l'Inspection du Travail indiquent qu'un salarié sur 10 est victime d'alcoolisme et que 20% des accidents du travail sont dus à cette même cause.

OBJET

Baisse de rendement, accumulation d'erreurs, agressivité envers les collègues, absentéisme, accidents sont les conséquences de cette maladie. Face à elle, la direction de l'entreprise se sent souvent démunie car elle se heurte très vite aux limites de la vie privée. De plus, l'alcoolisme peut concerner des éléments dont, par ailleurs, les qualités professionnelles sont incontestables et utiles.

TRAME

Il n'est guère de problème plus sournois que celui de l'alcoolisme au sein de l'entreprise. En effet, sauf dans les cas d'état éthylique avéré, il est difficile d'appréhender une personne un peu alcoolisée. Pourtant les incidences sur le plan professionnel peuvent être graves ou pour le moins nuisibles : tel travail sera mal fait ou inabouti ou pire, tel risque sera pris avec les conséquences qui peuvent s'en suivre. Ces attitudes « anormales » sont difficiles à cerner et quand on les devine, on se heurte à la difficulté d'accuser sans preuve et de ne pas respecter la barrière entre la vie privée et la vie professionnelle. Cette pièce « Deux pas dans le brouillard » permet avec sensibilité de parler de ce problème et ce d'autant plus facilement que les personnes concernées n'auront jamais à dire « je » mais s'expriment en fonction des rôles présents dans la dramaturgie. Un dialogue peut ainsi s'instaurer et la volonté de trouver des remèdes apparaître.

OBJECTIFS

Permettre à l'entreprise de traiter avec tact d'un problème difficile en s'appuyant sur cette pièce pour qu'une prise de conscience et un véritable dialogue s'instaurent.

SALLE :

Nos spectacles s'adaptent aux lieux les plus divers.

L'aire de jeu nécessite une surface de 6m minimum x 6m (coulisses incluses) x 2,50m de haut.

Compte tenu de la spécificité du Théâtre Interactif, la communication entre la salle et l'espace scénique doit être d'une grande facilité.

TECHNIQUE :

Nous assurons la régie du spectacle (nos conduites son et lumière sont à la disposition du régisseur général ou technicien de la salle de spectacle).

Les régies son et lumière doivent se situer au même endroit si le lieu dispose de l'équipement, sinon nous pouvons fournir le matériel pour une jauge de 120 spectateurs maximum.

Montage : 1h Démontage : 1h

PRIX : Un devis vous sera adressé sur simple demande en fonction de votre projet.